



---

# VILLE DE QUÉBEC

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

---

RÈGLEMENT R.C.A.6V.Q. 8

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE  
L'ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES SUR  
L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 66140MB ET  
66145HA**

---

**Avis de motion donné le 12 avril 2010  
Adopté le 10 mai 2010  
En vigueur le 16 juin 2010**

---

## **NOTES EXPLICATIVES**

*Ce règlement modifie le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme, R.C.A.6V.Q. 4, afin d'ajuster la limite nord de la zone 66145Ha, en agrandissant celle-ci à même une partie de la zone 66140Mb, pour tenir compte de l'emprise du prolongement de la rue des Insignes.*

## **MODIFICATION AVANT ADOPTION**

*Ce projet de règlement a fait l'objet d'une scission à la suite du dépôt d'une demande visant à soumettre plusieurs dispositions à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1). Il ne contient que la disposition n'ayant pas fait l'objet d'une telle demande. En conséquence, il est modifié avant adoption afin d'en retirer la création de la zone 66150Cb à même une partie de la zone 66140Mb de même que l'insertion de la grille de spécifications qui devait être applicable à cette nouvelle zone.*

## **RÈGLEMENT R.C.A.6V.Q. 8**

### **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 66140MB ET 66145HA**

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT  
DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. L'annexe I du *Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme*, R.C.A.6V.Q. 4, et ses amendements, est modifiée, dans le plan de zonage numéro CA6Q66Z01, par l'agrandissement de la zone 66145Ha à même une partie de la zone 66140Mb qui est réduite d'autant, tel qu'il appert du plan numéro RCA6VQ8A01 de l'annexe I du présent règlement.
2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE I

*(article 1)*

PLAN NUMÉRO RCA6VQ8A01

